****

Règlement intérieur type pour une co-présience

* *Les passages du règlement intérieur relatif à la co-présidence sont notés comme ceci.*

Ce règlement intérieur a pour objectif de préciser les statuts de l'association [*à compléter*] …............, dont l'objet est [*à compléter*]...........…....................

Il sera remis à l'ensemble des membres ainsi qu'à chaque nouvel·le adhérent·e.

Titre I : Membres

**Article 1er - Composition**

L'association…………. est composée des membres suivants :

Membres d'honneur ;

Membres adhérents ;

…

**Article 2 - Cotisation**

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation (sauf s'ils en décident autrement de leur propre volonté).

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.

Le montant de celle-ci est fixé chaque année par…....…….. *[le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale…]* selon la procédure suivante :

……..........................………………………………………………………

Pour l’année [*à compléter*]…., le montant de la cotisation est fixé à [*à compléter*]…….. euros. Le versement de la cotisation doit être établi par chèque à l'ordre de l'association et effectué au plus tard le [*à compléter*]……..

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. [*à définir*] Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d’année.

**Article 3 - Admission de membres nouveaux**

L'association [*à compléter*]…......... peut à tout moment accueillir de nouveaux membres. Ceux-ci devront respecter la procédure d'admission suivante : [*à compléter*] …...........………………………. *[remise d'une demande écrite aux co-président·e·s ou auprès du bureau, ou vote du conseil à la majorité simple ou …]*.

**Article 4 - Exclusion**

Selon la procédure définie à l'article [*à compléter*]…. des statuts de l'association [*à compléter*]…......., seuls les cas de [*à compléter*] …................... [*non participation à l'association pendant un délai de 5 ans ou refus du paiement de la cotisation annuelle ou ……]* peuvent déclencher une procédure d'exclusion.

Celle-ci doit être prononcée par [*à compléter*] …...…… *[le bureau, le Conseil d’Administration…]* à une majorité de [*à compléter*] …... (Article….des statuts), seulement après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée.

Si l'exclusion est prononcée, une option d'appel est autorisée par l'article [*à compléter*] …. des statuts.

**Article 5 – Démission, Décès, Disparition**

Conformément à l'article [*à compléter*] … des statuts, le membre démissionnaire devra adresser sous lettre [simple ou recommandée avec accusé de réception] sa décision au [*à compléter*] …................ *[Co-président·e·s, bureau…]*.

Le membre démissionnaire ne peut prétendre à une restitution de cotisation.

En cas de décès, la qualité de membre s'efface avec la personne.

Titre II : Fonctionnement de l'association

**Article 6 - Le conseil d’administration**

Conformément à l'article [*à compléter*] … des statuts de l'association [*à compléter*] ………, le Conseil d’Administration a pour objet de [*à compléter*] ….................…………………………………………………

Il est composé de MM. [*à compléter*]..…................................... *[noms et prénoms des membres].*

Ses modalités de fonctionnement sont les suivantes :

.......................................................……………………………………………………………

.......................................................……………………………………………………………

**Article 7 - Le bureau**

Conformément à l'article [*à compléter*] …... des statuts de l'association [*à compléter*] ……, le bureau a pour objet de [*à compléter*] …...................………………………………………………………..

Il est composé de MM. [*à compléter*]*..….................................................... [noms et prénoms des membres].*

Ses modalités de fonctionnement sont les suivantes :

*La co-présidence de l’association est assurée par* [*à compléter*]... *Les co-président·e·s ont la responsabilité de ou sont en charge de …* [*à compléter*]...

.......................................................……………………………………………………………

.......................................................……………………………………………………………

**Article 8 - Assemblée Générale Ordinaire**

Conformément à l'article [*à compléter*]…... des statuts de l'association [*à compléter*] …………, l'Assemblée Générale Ordinaire se réunit [*à compléter*] …..fois par an sur convocation du [*à compléter*] …............................ *[bureau, Conseil d’Administration…]*.

Seuls les membres [*à compléter*] …...…………… sont autorisés à participer.

Ils sont convoqués suivant la procédure suivante : [*à compléter*]

….......................…………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………

Le vote des résolutions s'effectue par bulletin secret déposé dans l'urne tenue par le ou la secrétaire de séance *[ou tout autre mode de scrutin]*.

[*à compléter*] *[Décrire les modalités du déroulement de l'assemblée]*.

**Article 9 Assemblée Générale Extraordinaire**

Conformément à l'article [*à compléter*] …. des statuts de l'association [*à compléter*] ………….., une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée en cas de [*à compléter*] …....... *[modification essentielle des statuts, situation financière difficile, etc.].*

L’ensemble des membres de l'association seront convoqués selon la procédure suivante : [*à compléter*] …......................…………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………

Le vote se déroule selon les modalités suivantes : [*à compléter*]........................................................................…………………………………………….

…………………………………………………………………………………………..

[*à définir*] Les votes par procuration ou par correspondance sont interdits *[ou autorisés]*.

Titre III : Dispositions diverses

**Article 10 Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l’association [*à compléter*] ……… est établi par [*à compléter*] ………………. *[le bureau, le conseil d’administration, …]*, conformément à l'article [*à compléter*] ….des statuts.

Il peut être modifié par [*à compléter*] ……………. *[le bureau, le conseil d’administration…]*, sur proposition de [*à compléter*] ………………. *[instance dirigeante, quota de membres…]*, selon la procédure suivante :

[*à compléter*] ……………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………….

Le nouveau règlement intérieur sera adressé à chacun des membres de l'association par lettre [*à définir*] *[simple ou recommandée, ou consultable par affichage…]* sous un délai de [*à compléter*] ……. jours suivant la date de la modification.

**Article 11**

[*à compléter au besoin …*]

..........................……………………………………………………………………………………………………………………………………………………*[autres dispositions utiles].*

 A………………, le ……….

******